

DEFI DECLICS

Guide d'utilisation du site

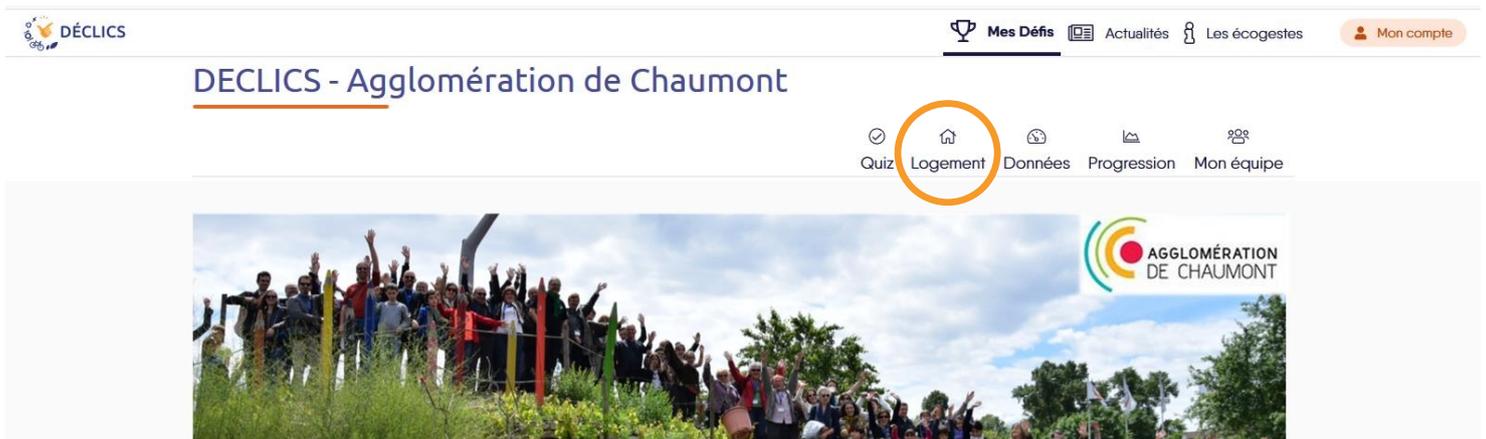
Ce guide d'utilisation du site internet DECLICS vous présente étape par étape la marche à suivre pour commencer à entrer vos données de mesure.

Étapes :

0. inscription : fait grâce au guide n°1 ;
1. Entrer les informations liées à mon mode de vie ;
2. Créer mes compteurs ;
3. Relier les compteurs aux usages ;
4. Entrer ses données de référence ;
5. Entrer ses mesures pour la période du défi.

Étape n°1 : Entrer les informations liées à mon mode de vie

Rendez-vous sur la page du défi auquel vous vous êtes inscrit.e.
Cliquez sur l'onglet « Logement » qui s'affiche.



Vous arrivez sur la page « Logement » qui se présente comme suit.

Remplissez les informations demandées afin de permettre au site de réaliser les bons calculs de vos consommations.

DECLICS - Agglomération de Chaumont

Qui participe au défi ?

Adulte(s) : *

2.0



Enfant(s) : *

0.0



Dans quel type de logement ?

Type : *

appartement



Vous êtes : *

Locataire

Surface en m² : *

Année de construction :



Quelle est sa performance énergétique ?

Niveau d'isolation : *

- faible (logement construit ou rénové avant 1972)
- modéré (logement construit ou rénové entre 1972 et 2012)
- élevé (logement construit ou rénové après 2012)

Y a-t-il eu des évolutions importantes ces dernières années (1 à 2 ans) ?

Installation d'une nouvelle chaudière ou tout autre appareil de chauffage :



Travaux d'isolation :



Modification des vitrages :



Nouveaux appareils :



Travaux d'extension :



Pose de panneaux solaires thermiques :



Rechargez-vous un véhicule électrique – vélo ou voiture ?



Avez-vous d'autres informations susceptibles d'expliquer de fortes évolutions de consommations ?

✓ Enregistrer

Etape n°2 : Créer les compteurs que je souhaite suivre

Cliquez sur l'onglet « Données » du défi.



Vous voyez à présent les différents usages que vous pouvez suivre lors du défi. Vous allez maintenant créer vos compteurs.

Vos compteurs sont les paramètres que vous allez suivre tout au long du défi, c'est à dire votre compteur d'électricité, votre compteur ou vos bouteilles de gaz, la quantité de bois brûlé...

- Cliquez sur le bouton 
- Une fois la fenêtre ouverte, cliquez sur le bouton 
- Renseignez le nom du type d'énergie que vous voulez suivre, choisissez le type de compteur correspondant dans la liste déroulante, puis le mode de suivi souhaité.

Exemple 1 : créer un compteur électricité

Créer un compteur
✕

Nom du compteur*

Donner un nom compréhensible à votre compteur (ex: Mon linky)

Type de compteur*

Type de saisie*

Electricité sans options tarifaire (tarif de base)

Electricité avec option tarifaire (Heures creuses / heures pleines,...)

Linky

Exemple 2 : créer un compteur bois

Créer un compteur ✕

Nom du compteur*

Donner un nom compréhensible à votre compteur (ex: Mon linky)

Type de compteur*

Type de saisie*

-
- Suivi direct de la quantité de bois brûlé (en kg)
- Nombre d'unité d'un poids moyen

Pour faciliter les calculs, démarrez votre suivi en mettant un 0 au premier jour. Notez ensuite les quantités brûlées, qui s'additionneront au fur et à mesure.

Valider

En cas de doute, n'hésitez pas à en parler à votre référent.e d'équipe ou votre animateur.trice !

Etape n°3 : Relier les compteurs aux usages du défi

Pour participer au défi, il faut maintenant relier les compteurs que vous avez créé aux usages correspondants.

Pour ce faire, cochez les compteurs concernés par chaque usage proposé par le défi, comme le montre l'image suivante.

Usages et compteurs ✕

Si vous avez déjà créé des compteurs pour suivre vos consommations, vous pouvez les connecter ici aux usages sur lesquels le défi vous propose de jouer.

Si ce n'est pas encore le cas, c'est le moment de les créer pour pouvoir vous lancer dans le défi !

Energie de mon logement - Chauffage

Bois chauffage
 Electricité du logement
 Gaz de ville

Energie de mon logement - Cuisine

Bois chauffage
 Electricité du logement
 Gaz de ville

Energie de mon logement - Eau chaude

Bois chauffage
 Electricité du logement
 Gaz de ville

Energie de mon logement - Autres applications

Bois chauffage
 Electricité du logement
 Gaz de ville

[+ Créer un compteur](#) [✕ Annuler](#) [✓ Valider](#)

Une fois que tous vos compteurs sont bien reliés à des usages, vous pouvez valider votre sélection.

En cas de doute, n'hésitez pas à en parler à votre référent.e d'équipe ou votre animateur.trice !

Etape n°4 : Renseigner vos données de référence

Pour évaluer vos économies d'énergie, vous devez renseigner des consommations de référence. Elles seront ainsi comparées à vos relevés de compteurs pendant la période du défi pour déterminer votre réduction de consommation.

Dans l'onglet « Données », il vous est possible d'ajouter des relevés de compteur pour chaque compteur créé à l'étape 2. Pour cela, cliquez sur le bouton « + » situé en haut à droite de chaque compteur (image ci-après).

DECLICS - Agglomération de Chaumont

 Quiz
  Logement
  **Données**
  Progression
  Mon équipe

	Période de référence du 1 décembre 2019 au 30 avril 2020	Période du défi du 1 décembre 2020 au 30 avril 2021
+ Créer ou choisir mes compteurs pour le défi		
Energie de mon logement (+0,0 %)	0,0 kWh <i>(soit 0,0 kWh / jour)</i>	0,0 kWh <i>(soit 0,0 kWh / jour)</i>
Bois chauffage (+0,0 %) Voir le détail →	0,0 kWh <i>(soit 0,0 kWh / jour)</i>	0,0 kWh <i>(soit 0,0 kWh / jour)</i>
Electricité du logement (+0,0 %) Voir le détail →	0,0 kWh <i>(soit 0,0 kWh / jour)</i>	0,0 kWh <i>(soit 0,0 kWh / jour)</i>
Gaz de ville (+0,0 %) Voir le détail →	0,0 kWh <i>(soit 0,0 kWh / jour)</i>	0,0 kWh <i>(soit 0,0 kWh / jour)</i>

Suivi d'une quantité de bois brûlé +

Bois chauffage

 Saisissez au moins deux éléments pour voir votre progression !

Electricité sans options tarifaire (tarif de base) +

Electricité du logement

 Saisissez au moins deux éléments pour voir votre progression !

Suivi du gaz de ville avec index en m3 +

Gaz de ville

 Saisissez au moins deux éléments pour voir votre progression !

Vous avez alors une fenêtre qui s'ouvre, où vous n'avez plus qu'à entrer la date du relevé de compteur ainsi que la quantité correspondante.

***Vous pouvez retrouver ces informations sur vos factures,
en cas de besoin contactez votre référent.e d'équipe ou votre animateur.trice.***

Etape n°5 : Renseigner vos mesures tout au long du défi

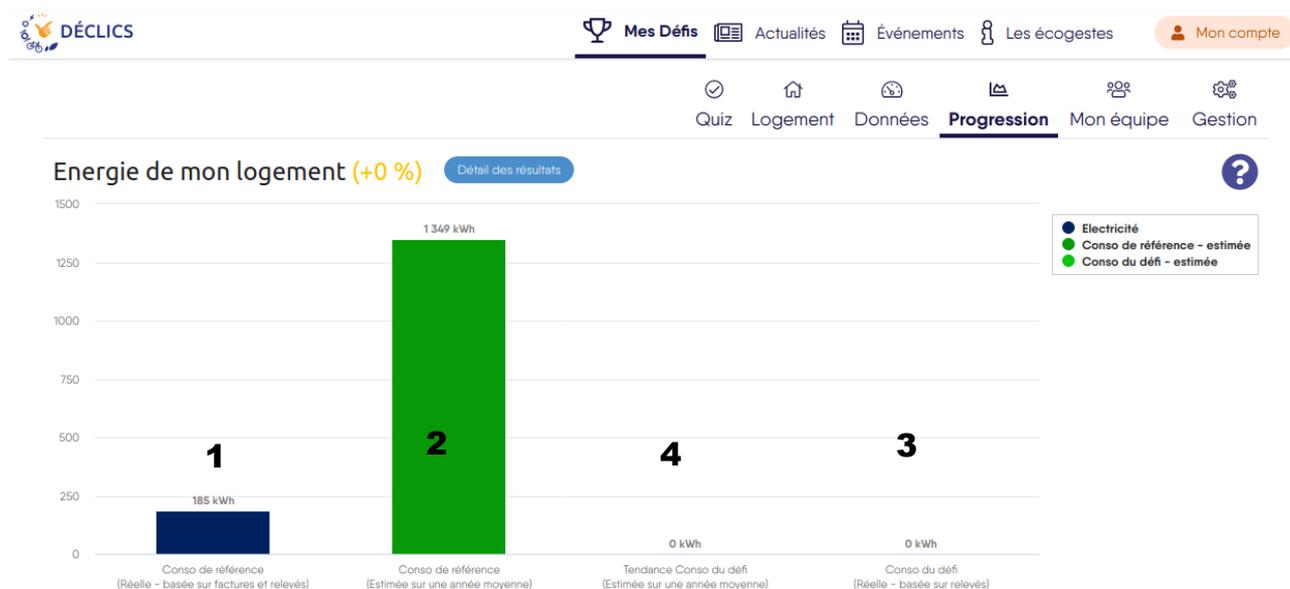
Votre compte est maintenant paramétré, vous pouvez donc effectuer des mesures pour vos différents compteurs créés, et entrer vos données en précisant la date.

Nous vous conseillons d'effectuer vos relevés régulièrement pour pouvoir observer l'évolution de vos consommations et constater au mieux vos progrès !

Pour saisir vos relevés, reproduisez l'action de l'étape 4 en cliquant sur le bouton « + » du compteur concerné, en indiquant la date du relevé et la valeur mesurée.

Informations complémentaires

1. Dans l'onglet « Progression » vous pourrez observer pour chaque compteur renseigné l'évaluation de votre consommation. Voici une explication du graphique que vous retrouverez.



1 : les consommations entrées sur le site comprises dans la période de référence

2 : une estimation de votre consommation calculée à partir des données du « 1 » pour une année

3 : les consommations entrées sur le site comprises dans la période du défi

4 : une estimation de votre consommation calculée à partir des données du « 3 » pour une année

Pour calculer le pourcentage d'économies réalisé, les courbes 2 et 4 sont comparées.

2. Retrouvez des idées d'éco-gestes à mettre en place chez vous sur l'onglet « Les éco-gestes ». Energie, déchets, mobilité, il y en a pour tous les goûts !

3. Pour tout besoin complémentaire, contactez votre référent.e d'équipe ou votre animateur.trice !

Contact :

- Par mail : defi-grandannecy@asder.asso.fr
- Par téléphone ou par message Whatsapp : 07 64 39 44 64